COMPTE-RENDU DE LA JDD DE L'AVEYRON 2012-13
Jeudi 22 novembre 2012

La Journée Départementale des professeurs-Documentalistes de l'Aveyron s'est tenue le Jeudi 22 novembre 2012 au Lycée Monteil à Rodez.

- 42 professeurs-documentalistes présents
- M. Rivano, IPR EVS
- Mme Laurence Janin, coordonnatrice CLEMI pour l'académie de Toulouse
- Mlle Solène Font, CDDP du Tarn
- M. Martel, Directeur du CDDP de l'Aveyron

Remerciements des animateurs :

- M. Le chef d'établissement, Mmes Valérie Poussines et Paulette Couderc, professeurs-documentalistes au Lycée Monteil pour leur accueil toujours parfait.
- M. Lacaze, responsable TICE du Lycée Monteil

09h15 : La politique documentaire académique *(Présentation par M. Rivano)*

Avant de présenter la politique documentaire académique, M. Rivano remercie le chef d'établissement ainsi que les documentalistes Valérie Poussines et Paulette Couderc pour leur accueil.

M. Rivano précise que la politique documentaire académique est une vision sur l'année des pistes importantes décidées par le Recteur sur proposition de M. Rivano. Elle est envoyée par le Recteur aux chefs d'établissement.

<u>Axe 1 : L'établissement, lieu de culture et de formation</u>

- Il s'agit d'envisager la prise en charge de l'élève hors de la salle de classe car les apprentissages ne se font pas uniquement en classe. C'est un temps important pour l'élève. C'est la poursuite de la réflexion entamée l'an dernier. Ce travail de l'académie de Toulouse est très regardé par les autres académies.
- Poursuivre le développement du CDI virtuel en complément du CDI matériel. Il est essentiel de mettre à disposition des élèves des ressources physiques même si les ressources sont limitées pour une question de budget. Mais il faut également mettre à disposition des ressources à distance par le biais de l'ENT avec les Mémodocnet du CRDP de Poitiers intégrés dans les logiciels documentaires, avec des ressources trouvées personnellement, avec des ressources mutualisées grâce à CELINAT notamment. Il s'agit de mettre à disposition des ressources validées.

<u>Axe 2 : La veille, fondement de l'éducation à l'information</u>

- La veille est une de nos missions de professeur-documentaliste. C'est un sujet très prisé par l'inspection générale. Elle est indispensable et c'est le fondement de l'éducation à l'information. Il faut faire un travail de veille sur les ressources pédagogiques. Il existe des outils de veille très intéressants qui seront présentés dans la deuxième partie de la journée. Si certains ont l'habitude d'utiliser d'autres outils que ceux préconisés, il n'est pas nécessaire d'en changer.

- Les axes de réflexion qui ont guidé le choix de ces outils sont l'importance de conserver les traces de ce qui est en ligne, des outils d'éditorialisation personnelle et non pas automatisée, des outils utilisables avec les élèves et intégrables à l'ENT.
- Il est important d'avoir son propre écosystème de veille, c'est essentiel pour travailler l'éducation aux médias. Un regret : il n'y a pas d'éducation à l'information formalisée comme par exemple l'éducation au développement durable. Elle est disséminée dans les programmes des différentes disciplines mais les enseignants disciplinaires n'ont pas la compétence pour la mettre en place. Former à la recherche documentaire ne s'improvise pas. Il faut aider les élèves à être intelligent dans leur accès à l'information, apprendre aux élèves sans leur interdire systématiquement l'accès.
- Par ailleurs, le CRDP va mettre en ligne une plate-forme de 5000 ressources numériques et livres électroniques : le lien devra être intégré dans le CDI virtuel des ENT des établissement scolaires.

Axe 3 : la place des professeurs-documentalistes dans les dispositifs pédagogiques

Les professeurs-documentalistes ont toute leur place dans les dispositifs transdisciplinaires, les IDD, le PDMF, l'accompagnement personnalisé…

M. Rivano précise qu'il faut éviter plusieurs écueils. D'abord celui où le professeur-documentaliste serait absent de tous ces dispositifs, ensuite celui où il serait présent dans tous et l'on tomberait dans un travers qui serait « la boulimie pédagogique » et où l'accès libre au CDI serait quasiment impossible. Enfin à éviter, l'utilisation systématique du CDI par des collègues de disciplines sans notre participation, notre rôle se résumant à ouvrir la porte du CDI.

9h45 : Présentation du CLEMI et du rôle de coordonnatrice (*présentation par Laurence Janin*)

Le rôle de coordonnateur dans l'académie de Toulouse a été repris par Laurence Janin, professeur-documentaliste, en septembre 2012.

Le site du CLEMI de l'académie de Toulouse (pour y accéder : Académie de Toulouse/enseignements/clemi)
Mail : clemi@ac-toulouse.fr

Le CLEMI est l'organisme chargé de développer l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif français : pour promouvoir l'utilisation pluraliste des moyens d'information, pour apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias (mieux comprendre le monde qui les entoure, développer leur sens critique)
L'éducation aux médias est un domaine transversal qui concerne toutes les disciplines :

- La connaissance et la pratique des différents médias d'information
- la formation à l'esprit critique face à l'information, aux sources, aux supports (images, écrits …)
- la maîtrise des droits et devoirs dans le cadre de publications
- un usage raisonné et une connaissance des nouveaux médias

Le CLEMI propose des ressources pour l'éducation aux médias :

- La nouvelle brochure: « Eduquer aux médias ça s'apprend 2012-2013 »
- Le document de synthèse « l'éducation aux médias dans les programmes scolaires »

Les coordonnateurs académiques sont des relais sur le terrain

- Pour vous aider à construire un projet d'éducation aux médias
- Vous mettre en relation avec des professionnels des médias

- Organiser des formations
- Informer, sensibiliser, prévenir dans le cadre de l'expression des élèves

Quelques projets et actions du CLEMI

- La semaine de la presse et des médias dans l'école

Inscriptions 2013: du 10 janvier - 9 février 2013

- Le Concours national de journaux scolaires et lycéens

En collaboration avec la Fondation Varenne et l'association Jets d'encre. *Pour valoriser les publications des élèves: journaux papiers ou en ligne. Des prix au niveau académique et national.*

- L'opération « renvoyé spécial

Organisée avec la Maison des journalistes (MDJ). Pour sensibiliser les lycéens à la liberté d'expression par la rencontre avec un/e journaliste réfugié/e politique en France.

- Concours Arte-CLEMI "REPORTAGE"

Arte met à la disposition des participants les rushes. Les élèves montent leur propre sujet de 2 à 3 minutes.

Le CLEMI académique peut proposer :

- Des formations individuelles : stages
- Des aides ponctuelles aux projets
- Des formations d'établissement (formation locale)
- Des ressources de formation : articles, analyses, documents pour approfondir soi-même sa réflexion sur les médias

Les pistes à développer dans l'académie de Toulouse :

- Améliorer les échanges au niveau local en EAM :

Réflexion commune sur les projets et les actions menées
Échanges de pratiques et d'outils de travail, retour d'expérience
Mutualisation
⇨A moyen terme: constituer un groupe de travail en EAM ?

- Valoriser les projets des établissements
- Proposer des ressources documentaires en EAM (Scoop.it, Netvibes)
- Développer et adapter les formations :

Stages sur l'académie
Formations d'établissement

A signaler, il est possible d'emprunter au CLEMI de Toulouse, l'exposition de la BNF sur l'Histoire de la presse. Une autre est à venir.

10h : Les cartes heuristiques (*Présentation par Solène Font*)

Les cartes heuristiques ne sont pas nouvelles mais il y avait une forte demande sur cette thématique dans les ateliers du mercredi dans les CDDP.

Les cartes heuristiques sont un concept ancien pensé par Aristote et formalisé dans les années 70. Il s'agit d'un schéma calqué sur le cheminement de la pensée avec une idée générale au centre dont découle d'autres idées.

Il existe une légère différence avec la carte mentale qui est plus rattachée à un individu en particulier. C'est la représentation visuelle de sa pensée. Il y a également une différence entre carte conceptuelle et carte heuristique.

Les cartes heuristiques peuvent être réalisées manuellement ou avec un logiciel informatique.

C'est un outil pédagogique qui peut être utilisé pour le questionnement et la hiérarchisation des idées, pour la prise de notes, pour l'organisation des ressources (ex : bibliographie, sitographie, synthèse des recherches, restitution de l'information…). Cela peut servir de support visuel dans un exposé, pour la restitution de l'information…

C'est aussi un outil de communication envers l'administration, envers la communauté éducative et envers les élèves. Il y a une multitude d'emploi de la carte heuristique.

Natacha Lemaire signale que les élèves qui ne sont pas visuels ne peuvent pas s'en servir. Cet outil ne leur est pas adapté.
Solène Font répond qu'effectivement c'est une limite de la carte heuristique. De plus elle précise que certains élèves peuvent perdre l'habitude de faire des phrases pour restituer l'information.

Solène Font donne des exemples de sites qui utilisent les cartes heuristiques comme Pearltrees (organisation de liens sans résumé, sans indexation) ou bien Wikimindmap (recherche dans wikipedia et résultats sous forme de carte heuristique)

Comment faire une carte heuristique ?

- Avec du papier et de la couleur manuellement
- En ligne sans téléchargement de logiciel avec Mindomo, Mind42, Framindmap
- Hors ligne avec X-mind, Freemind, Freeplane

Quelques ressources :

- Le Scoop.it de Karen Chabriac : http://www.scoop.it/t/cartes-heuristiques-en-classe
- Un mindomo sur les ressources
- Un numéro de la revue « L'école numérique » ainsi que le site Web de la revue et la rubrique « Boîte à outice » qui présente des tutoriels des logiciels : http://www.cndp.fr/ecolenumerique/tous-les-numeros/boite-a-outices/cartes-mentales.html

Christian Martel précise que l'utilisation des cartes heuristiques en classe est facilitée avec l'utilisation d'un TBI. De plus dans le cadre des ateliers du mercredi, il y aura une formation sur les cartes mentales le 13 mars 2013 au CDDP de Rodez.

11h : Intervention du directeur du CDDP de l'Aveyron

- Le Salon de l'éducation prévu par le CDDP a du être annulé en raison de l'allongement des vacances de la Toussaint.
- Réouverture à temps complet de la Médiathèque du CDDP.
- Restructuration du CDDP dans l'optique des Learning center
- Le CDDP point relais de l'artothèque
- Fermat Sciences a réalisé une exposition accompagnée d'une mallette « Voyage au cœur des mathématiques » pour les collèges à récupérer au CDDP

- Possibilité d'avoir des formation sur site pour les établissement mais pour cela il faut être abonné au CDDP.
- Possibilité de réserver les documents de la médiathèque par le biais d'e-sidoc

11h15 : Pause

11h30 : Intérêt d'un travail mutualisé (*Présentation par Nicolas Cimolino*)

Nous sommes professeurs-documentalistes dans un département très vaste et nous connaissons des environnements scolaires très différents (type d'établissement, taille, milieu scolaire, densité des établissement, affinités,...) Nous pouvons tous trouver des intérêts à travailler ensemble : pour ne pas être isolé, gagner du temps, dynamiser ses pratiques, gagner en confiance,...

Des outils sont disponibles pour faciliter cette mutualisation des connaissances (Twitter, Diigo, Scoop.it, Netvibes, Pinterest,...) et mettre en place des projets communs. L'intérêt est aussi d'éviter la redondance du travail.

Une collaboration efficace implique bien souvent un groupe limité de personnes dont l'affinité doit rester un critère important lors de la constitution d'un groupe de travail. La collaboration se fait essentiellement à travers des moyens de communication (Internet, téléphone) et les outils qui y sont associés (sites collaboratifs, partage de notices,...) plus qu'en présentiel car il reste difficile de se libérer hors temps scolaire (exception faite des possibilités présentées en fin de journée par M. Rivano)

11h40 Mettre en place un groupe de travail collaboratif (*Présentation par M. Rivano*)

Sur quoi mutualiser ?
- La veille informationnelle en se répartissant les champs mais il faut faire confiance aux autre et donc s'entendre pour cela
- Les projets : les échanger, les monter ensemble

Pourquoi mutualiser ?
- Gain de temps, efficience
- Rompre l'isolement
- Dynamiser ses pratiques

Comment ?
- Par la mutualisation des notices, par la mutualisation des livres en série en collège
- Par le social bookmarking (partage des signets)

Où ?
- En se rencontrant physiquement, importance du relationnel
- Virtuellement par mail, avec les outils du websocial ou tout simplement par téléphone

12h : Des outils pour construire un écosystème de veille (*Présentation par Violaine Stakhovski-Blanc*)

Les groupes de travail et de mutualisation décrits précédemment se fondent sur l'échange et la définition d'axes de veille. Pour permettre à ces groupes de fonctionner de manière collaborative, nous vous proposons un retour et un approfondissement d'outils déjà évoqués les années précédentes.

Ces outils vont vous permettre de mettre en œuvre un écosystème de veille pour votre groupe collaboratif. Cet écosystème commence par l'expression d'un besoin commun tel trouver des ressources sur les jeux sérieux, préparer une séance en commun sur un thème particulier, trouver des ressources pour les TPE ou encore les exposés de SVT en 3e…

Il existe de nombreux outils pour chaque partie de l'écosystème et nous allons en sélectionner quelques-uns. Ce sont des outils du web social qui par définition associent plusieurs fonctions : par exemple Twitter qui permet de collecter et de diffuser l'information. Or nous allons privilégier une fonction pour chaque outil, le point fort de chaque outil. Les trois outils sélectionnés par le GAPD sont des outils qui se complètent :

- Twitter pour le repérage des ressources (collecte)
- Diigo pour l'archivage, le partage des signets
- Scoop.it pour la diffusion, la mise en forme de l'information

<u>Les points forts de chaque outil :</u>

Twitter : Collecte de l'information

Pourquoi Twitter ? Nous vous l'avions présenté il y a trois ans alors que l'outil était émergeant dans nos pratiques. Depuis Twitter est devenu incontournable dans la veille. La plupart des réseaux professionnels et institutionnels ont intégré ce réseau social : les éditeurs, les chercheurs en information-documentation, les CRDP, l'ONISEP, lesite.tv, les bibliothèques, les sites de documentalistes (docs pour doc, Savoircdi)…

C'est pourquoi il y a un véritable intérêt à utiliser Twitter car l'information partagée y est de qualité.

DIIGO : Plateforme de stockage et de partage de signets en ligne

Il y a trois ans, nous vous avions présenté Delicious, un site de bookmarking social, pionnier en la matière. Ce site a ensuite été menacé de disparition car Yahoo, qui en était propriétaire, souhaitait s'en séparer. Au final Delicious a été racheté par Avos, société fondée par les fondateurs de You Tube. Mais dans le doute, nous avions alors migré vers Diigo à l'époque. Et nous sommes restés sur Diigo car il offre des possibilités supplémentaires à celles de Delicious *(Voir l'article sur Espacecdi sur la comparaison entre Delicious et Diigo :* Usages pédagogiques du social bookmarking*)*.

Delicious existant toujours, vous pouvez synchroniser vos comptes Delicious et Diigo.

Diigo comme Delicious est un outil d'archivage et de partage des signets. Mais quel intérêt à utiliser un tel outil ?

- le nomadisme des signets (vos signets sont disponibles sur n'importe quel ordinateur connecté à Internet)
- la sauvegarde des signets qui est intéressante quand on a des soucis de réseau pédagogique (suppression du Winconf régulièrement)

- la facilité à retrouver les signets grâce aux tags
- le partage et la mutualisation des signets
- une vraie plus-value info-documentaire avec les commentaires, le surlignage, l'indexation, le résumé…
- un gain de temps considérable avec l'export des tags ou des listes de signets en fils RSS intégrables dans Netvibes ou d'autres agrégateurs de fils RSS.

Scoop.it : un outil de curation et une plateforme de diffusion de l'information

Scoop.it est d'abord un outil de curation. Qu'est-ce que la curation ?
« La curation est une activité […] qui consiste à identifier des sources de contenus (blogs, sites, médias…), à en trier les contenus les plus pertinents et à les présenter sous forme d'agrégation thématique » *Jean-Christophe Dichant dans « Veille technologique »*

C'est cette dernière partie qui va nous intéresser dans notre écosystème. Nous utiliserons cet outil dans un but de diffusion de l'information, de diffusion de la veille : l'éditorialisation. Sa mise en forme est rapide, simple et agréable.

12h30 : Pause repas

13h30 : Travaux pratiques

Présentation des tutoriels Diigo et Scoop.it et aide à l'utilisation des outils par les animateurs dans deux salles.
Voir les tutoriels dans les documents partagés :
http://sympa.ac-toulouse.fr/wws/d_read/documentalistes12/JDD_2012-2013/

16h30 : Retour en plénière pour la conclusion de M. Rivano

Les deux outils présentés, Diigo et Scoop.it ont un but collaboratif et pédagogique. Incitation à créer des groupes de mutualisation entre documentalistes.
Comment être accompagné dans cette mise en place ?

- en demandant une FIL (Formation d'initiative locale) : les demandes se font généralement enmai-juin mais on peut encore faire rapidement une demande. Le sujet à demander est la mise à disposition des ressources par l'ENT.
- APIE (Atelier pédagogique inter-établissement) : Ces ateliers ont pour objectif de réunir des collègues de divers établissements sur un sujet particulier.

La demande passe par le chef d'établissement mais pensez aussi à prévenir les animateurs (qui informeront à leur tour M. Rivano)

17h : Fin des travaux